

# ORGANISATION DES MANUTENTIONS DE LUNDI 21 AVRIL 2025

- Accès Obligatoire par l'entrée Sud du terre-plein technique : portail entre le bâtiment technique et les sanitaires plaisanciers, devant la Marée Douce.
- Seuls les véhicules + remorques sont autorisés à rentrer par cette entrée.
- Sortie obligatoire par l'un des portails nord.
- Indications sur place par les manutentionnaires.

